



Nombre de Conseillers
- en exercice : 29
- présents : 18
- procurations : 8
- ayant pris part au vote : 26

DÉLIBÉRATION n° 2023/049

L'an deux mille vingt-trois et le 13 avril 2023 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 07 avril 2023, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Gisèle ROUILLOON, Pierre DUMAINE, Robert MONZANI, Françoise PIQUE, Jean-Marie DA BENTA, Jean-Claude SUBIAS, Jean-Marc BABOU, Jean-Pierre CABOS, Patrice ABADIE, Pascal AUDIC, Marie-France RUFFAT, Jacqueline ALFONZO, Stéphanie LAGLEIZE, Nicolas TOURON, Sylvie ORTEGA, Laurent LAGES et Stéphanie NOGUES.

Procurations : Cindy SIBE à Robert MONZANI, Sandrine DURAN à Stéphanie LAGLEIZE, Ingrid ROUZAUD à Jean-Marie DA BENTA, Maurine FOSSAT à Jean-Claude SUBIAS, Joël MANO à Stéphanie NOGUES, Philippe LACOSTE à Laurent LAGES, Rony BARTHE à Bernard PLANO et Florence CLARENS à Gisèle ROUILLOON.

Absents : Carine VIDAL, Isabelle ORTE, Frédéric SIBOUT.

Secrétaire de séance : Pierre DUMAINE

OBJET : Budget Commune - Vote du Budget Primitif Commune

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- le Maire entendu, après en avoir délibéré et à la majorité des voix par 21 pour et 5 abstentions (Joël MANO, Philippe LACOSTE, Sylvie ORTEGA, Laurent LAGES et Stéphanie NOGUES)

ADOpte

➤ Le Budget Primitif de l'exercice 2023 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :

Section de fonctionnement	11 799 619,78€
Section d'investissement	4 023 795,05 €

Le secrétaire,



Pour copie conforme,
Le Maire,



Affiché le 14 avril 2023